



Nuit des Veilleurs

2024

MAROC - Saïda El Alami

Saïda El Alami est une défenseuse des droits humains de 49 ans, membre du collectif « Femmes marocaines contre la détention politique » qui se présente comme « dissidente politique » sur Facebook. Elle y dénonce les actions et la corruption des services de sécurité et de la justice, et y affiche également son soutien à des prisonniers d'opinion comme les journalistes Omar Radi et Soulaïmane Raïssouni.

Le 23 mars 2022, elle est convoquée par la Brigade nationale de police judiciaire à la suite de propos tenus sur les réseaux sociaux la veille. Elle y critiquait Abdellatif Hammouchi, à la tête de la Direction générale de la sûreté nationale (équivalent de la police nationale) et de la Direction générale de la surveillance du territoire (renseignement intérieur) pour avoir envoyé des agents enquêter à son sujet. Elle est alors inculpée pour « outrage à un organisme réglementé par la loi », « outrage à des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions », « mépris des décisions judiciaires » et « diffusion et distribution de fausses allégations sans accord ». Elle n'a pas pu faire appel à un avocat pendant sa garde à vue de 48 heures ni pendant les 10 premiers jours de son incarcération. Elle est condamnée le 29 avril 2022 par le Tribunal de première instance de Casablanca à deux ans de prison ferme et à une amende de 5 000 dirhams (environ 500 €). Pendant la phase du procès en appel, elle se met en grève de la faim, protestant contre sa détention arbitraire et le refus de l'amener aux audiences. Le 21 septembre, la cour d'appel de Casablanca alourdit sa peine, portée à trois ans de prison ferme. Elle est actuellement détenue à la prison locale d'Oukacha, à Casablanca.

Le jeudi 25 mai 2023, elle est condamnée dans une seconde affaire à deux ans de prison ferme et à 2 000 dirhams d'amende (environ 200 €) pour « offense



Saïda El Alami - © DR-photo privée

envers le roi » et « outrage envers un magistrat ou un fonctionnaire public dans l'exercice de leurs fonctions ». Le 11 octobre 2023, sa peine est réduite en appel à 8 mois de prison ferme. Ces avocats comptent demander la fusion de ses deux peines, sans garantie, car la procédure judiciaire est toujours en cours.

Lors d'une visite de son avocat le 21 juin 2023, elle lui fait part de ses problèmes de santé et pense être espionnée dans sa cellule par l'intermédiaire d'une caméra dissimulée, ce qui constituerait une violation grave de son intimité qui n'est pas justifiée. Par ailleurs, elle est placée en isolement depuis le début de sa détention. Elle n'a droit qu'à une demi-heure de sortie hors de sa cellule, ce qui constitue une violation des règles des standards internationaux minimum en matière de détention et peut-être considéré comme de la torture. Malgré ces circonstances difficiles, elle garde un bon moral et un engagement indéfectible pour les combats qu'elle mène.

L'arrestation et la détention en mars 2022 de Saïda El Alami intervient au début d'une nouvelle vague de répressions. Après s'être attaqué aux journalistes indépendants le pouvoir marocain concentre ses attaques sur les défenseurs des droits humains et autres opposants politiques.

Que pouvez-vous faire ?

PRIEZ POUR ELLE ! SOUTENEZ-LA EN LUI ÉCRIVANT !

**Maître Souad
BrahmaAction NDV
2024,
4, Boulevard Mohamed V, Résidence Al
Mahatta, Appartement 42,
26100 Berrechid,
MAROC**